



## NOTICE INDIVIDUELLE AU COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

Dans le cadre du scrutin de liste de 12 membres avec tête de liste, les notices individuelles doivent être jointes à la liste candidate. **Cette notice doit donc, dans un premier temps, être adressée au candidat à la présidence figurant en tête de la liste sur laquelle vous figurez pour que ce dernier la dépose avant le 28 Aout 2024,** afin de répondre aux exigences des statuts et du règlement intérieur.

M / Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. Perso :

Portable :

Tel. Pro :

Adresse électronique :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

N° de licence :

Nom du club affilié :

N° de club : .....

Date de la première licence :

Profession :

Etes-vous salarié, dirigeant, propriétaire ou exploitant d'une Structure Commerciale Agréée par la FFESSM ou d'un organisme qui, sans avoir pour objet la pratique d'une ou plusieurs activités fédérales, contribue au développement d'une ou plusieurs de celles-ci ?

Oui :

Non :

CV fédéral (activités, responsabilités, niveaux techniques, palmarès, médailles, parution d'articles ou ouvrages...) :

J'atteste que ma candidature ne présente aucune incompatibilité telle définie à l'article 16 des statuts nationaux, et des statuts départementaux.

Fait à ..... le